



Données d'expérience sur la violence et le harcèlement au travail : première enquête mondiale

Résumé des résultats

L'enquête BIT-Fondation Lloyd's Register-Gallup¹ constitue la première tentative de fournir une vue d'ensemble de l'expérience que chacun a de la violence et du harcèlement au travail à l'échelle mondiale. Les résultats livrent un premier aperçu de l'ampleur et de la fréquence de la violence et du harcèlement au travail, et fournissent des indications sur les principales formes de violence et de harcèlement (à savoir d'ordre physique, psychologique et sexuel) ainsi que sur les principaux obstacles qui dissuadent les victimes d'en parler.

- La violence et le harcèlement au travail sont très répandus de par le monde, plus d'une personne en emploi sur cinq (22,8 pour cent, ou 743 millions de personnes) ayant subi au moins une forme de violence et de harcèlement au travail au cours de sa vie professionnelle. Environ un tiers (31,8 pour cent) des victimes ont déclaré avoir été soumises à plus d'une forme de violence et de harcèlement, et 6,3 pour cent des victimes ont été confrontées aux trois formes de ce phénomène au cours de leur vie professionnelle :
 - Près d'une personne en emploi sur dix (8,5 pour cent, ou 277 millions de personnes) a été victime de *violence et de harcèlement d'ordre physique au travail* au cours de sa vie professionnelle. Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de signaler être victimes de violence et de harcèlement d'ordre physique.
 - Ce sont la *violence et le harcèlement d'ordre psychologique au travail* qui ont été dénoncés le plus couramment par les hommes et les femmes, près d'une personne en emploi sur cinq (17,9 pour cent, ou 583 millions de personnes) en ayant fait l'expérience au cours de sa vie professionnelle.
 - Une personne en emploi sur quinze (6,3 pour cent, ou 205 millions de personnes) a été victime de *violence et de harcèlement d'ordre sexuel au travail* au cours de sa vie professionnelle. Les femmes y sont particulièrement exposées. Des trois formes de violence et de harcèlement, l'écart le plus marqué entre les genres en termes de statistiques a trait à la violence et au harcèlement d'ordre sexuel (8,2 pour cent de femmes, contre 5 pour cent d'hommes).
- La violence et le harcèlement au travail sont en outre des phénomènes récurrents et persistants. Plus de trois victimes sur cinq déclarent y avoir été soumises à plusieurs reprises et, pour la plupart d'entre elles, le dernier épisode a eu lieu au cours des cinq années précédentes.
- Le risque de subir de la violence et du harcèlement au travail est particulièrement élevé dans certains groupes démographiques. Les jeunes, les migrants, les employés et salariés² risquent davantage d'être confrontés à la violence et au harcèlement au travail, et c'est tout particulièrement vrai pour les femmes. Par exemple, les résultats de l'enquête montrent que les jeunes femmes sont deux fois plus susceptibles que les jeunes hommes d'être victimes de violence et de harcèlement d'ordre sexuels, et que les femmes migrantes sont près de deux fois plus susceptibles que les femmes non migrantes de déclarer avoir subi cette forme de violence et de harcèlement.
- Les personnes qui ont à un moment donné de leur vie été victimes de discrimination fondée sur le genre, le handicap, la nationalité/ethnicité, la couleur de la peau et/ou la religion risquent davantage que les personnes n'ayant pas subi de telles discriminations par le passé d'avoir été victimes de violence et de harcèlement au travail. Celles qui ont été victimes de discrimination fondée sur le genre sont particulièrement exposées à ce risque : près de cinq personnes ayant fait l'objet de discrimination fondée sur le genre au cours de leur vie sur dix ont également été victimes de violence et de harcèlement au travail, contre deux sur dix pour les personnes n'ayant pas fait l'objet d'une telle discrimination.
- Parler de sa propre expérience de violence et de harcèlement reste une épreuve. À peine plus de la moitié (54,4 pour cent) des victimes s'en sont ouvertes à quelqu'un, et le plus souvent, après avoir subi plus d'une forme de violence et de harcèlement. Les victimes sont également plus enclines à en parler à des amis ou à des proches qu'à saisir les canaux informels ou officiels.
- De multiples facteurs et obstacles peuvent dissuader les victimes de signaler les actes de violence et de harcèlement au travail. "Perte de temps" et "craintes pour sa réputation" font partie des raisons les plus fréquemment invoquées par les personnes interrogées pour expliquer ne pas avoir parlé de l'expérience qu'elles ont eue à titre personnel de la violence et du harcèlement au travail.

¹ Lloyd's Register Foundation World Risk Poll 2021 [Data set].

² Par opposition aux travailleurs indépendants.